

LES CHIFFRES CLEF DES FESTIVALS

2005-2008

Marie Jourda, Emmanuel Négrier, Marion Vidal



Le présent document résulte du traitement de près de 200 questionnaires complétés par les festivals appartenant à trois catégories :

- Les 91 membres de France Festivals, en majorité dans les musiques savantes
- 19 Festivals du Languedoc-Roussillon, dont trois sont membres de France Festivals
- 9 festivals de danse ou pluridisciplinaire, dont un est membre de France Festivals et deux sont présents en Languedoc-Roussillon.

L'analyse qui est proposée repose sur la prise en compte de 73 festivals dans cet ensemble. Pour ces festivals, il a été possible de comparer les réponses aux questions strictement identiques posées au sujet des exercices 2005 et 2008. Dans cet ensemble, nous trouvons 49 festivals de musiques savantes, 15 festivals de jazz, musiques actuelles et du monde, 9 festivals de danse et pluridisciplinaire.

Ce panel de festival ne vise pas à la représentativité d'une réalité festivalière française que nous ne connaissons pas dans son exhaustivité et sa diversité. Il traduit, dans le champ des festivals artistiques, qui bénéficient en totalité du soutien des collectivités publiques au titre de leurs politiques culturelles, l'évolution des principaux paramètres d'activité de ces événements.

Le document privilégie les chiffres, et ne contient que peu de commentaires. Nous signalons, lorsque cela s'avère nécessaire, les interprétations de certains chiffres qui, tout en étant spectaculaires, sont dus à l'influence de cas particuliers.

Il concerne les évolutions concernant les champs suivants :

1. La Fréquentation
2. L'amplitude de l'offre de spectacles
3. La Tarification
4. Le rapport Dépenses / Recettes
5. Le Partenariat
6. Les Aides à la création
7. L'Emploi artistique
8. L'Emploi culturel
9. Les Retombées Économiques Directes



1. L'évolution de la fréquentation des festivals : une hausse moyenne de 1,8%

La croissance de la fréquentation payante est mesurée. Elle n'est pas partagée de façon égale par l'ensemble de l'échantillon. Il y a ainsi 37 baisses et 36 hausses d'audience payante.

Parmi les plus fortes baisses, on trouve trois types d'événement : des festivals anciens, en musiques savantes, de petite envergure ; deux festivals de danse ; des gros festivals qui ont développé une offre gratuite.

Parmi les fortes hausses, on trouve aussi des festivals, de taille variable, en musiques savantes, 3 festivals de musiques actuelles et 1 festival de danse.

La fréquentation moyenne est de 11000 entrées, avec une médiane de 4700, ce qui signifie que quelques « gros » festivals tirent la moyenne vers le haut.

2. Le nombre de spectacles et de représentations : un essor marqué par la gratuité

Le nombre de spectacles différents s'établissait à 29,5 en moyenne en 2005. Il est en 2008 de 33,66 par festival, soit une augmentation d'environ 10%. L'augmentation est moins forte pour le nombre de représentations (un spectacle pouvant être donné plusieurs fois) qui passe de 39,7 à 43,6 dans le même temps.

Pour ces deux chiffrages, une même différence doit être faite entre la moyenne et la médiane. Celle-ci est de 23 représentations et 18 spectacles différents par festival en 2008. L'essor du nombre de spectacles gratuits mérite d'être souligné. Il est en partie dû à la prise en compte, dans l'échantillon, de festivals nouveaux pratiquant fortement la gratuité (Toulouse les Orgues, Aujourd'hui Musiques, Orgues de Chartres, Voix de la Méditerranée).

Mais sur ce même échantillon, le nombre de spectacles gratuits progresse de 36% ! C'est un phénomène encore plus important en Languedoc-Roussillon, où se situent 19 festivals de ce panel. Il y avait, en 2005 en moyenne, 12,5 spectacles gratuits sur 39,7 représentations ; il y en a 20,5 sur 43,6 en 2008.

La gratuité continue de faire débat. Pour preuve de cela, on note une même proportion de festivals qui ont initié une pratique de spectacle gratuit en 2008 que de festivals qui l'ont abandonnée.

3. Le prix moyen du billet : une évolution qui dépasse celle de la fréquentation

Avec un passage de 17,7 € à 19,2 € par billet, le prix moyen des entrées est en augmentation de 8,5%. C'est plus que celle de la fréquentation, mais les deux évolutions vont dans le même sens. La croissance du prix des places va donc de pair avec le développement des audiences, d'une part, et avec la pratique de la gratuité, d'autre part.

4. Le rapport Recettes / Dépenses

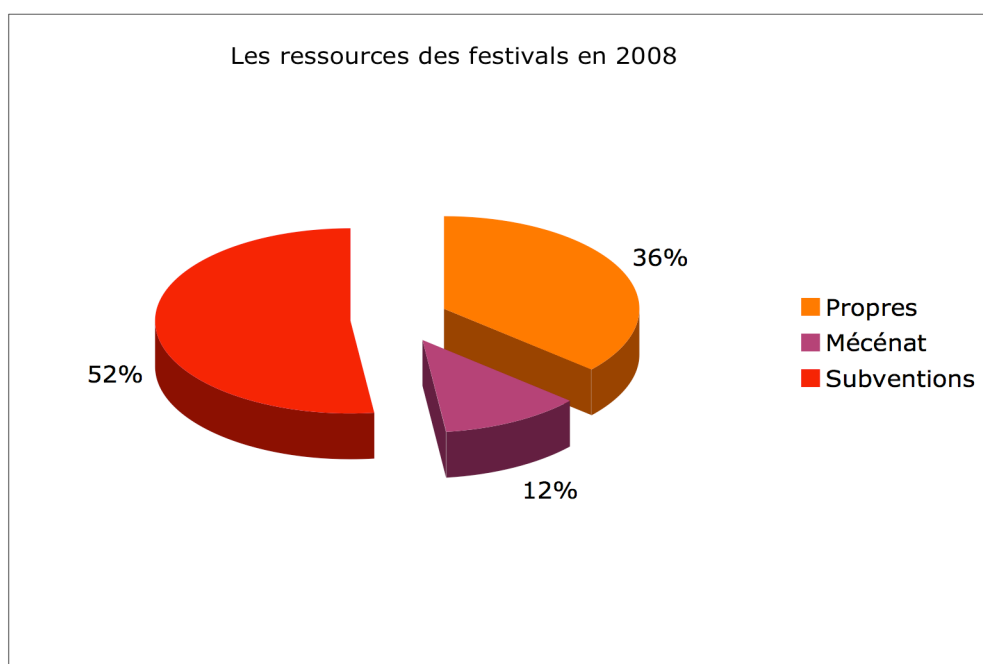
Le budget moyen d'un festival s'établit en 2008 à 590 000 € contre 560 000 € en 2005. La médiane est, naturellement, bien plus modeste : respectivement 250 000 € et 270 000 €. En dépit de la pratique croissante de la gratuité, les ressources propres des festivals ont connu une augmentation significative (+ 9,4%), plus forte que celle de l'ensemble des dépenses (+8%). Cela est dû à une moindre augmentation des subventions (+5,3%) et à une augmentation notable du mécénat (+17,6%).

Du côté des dépenses, on note des évolutions internes assez importantes selon les postes. Elle vont de pair avec, globalement, une croissance des dépenses supérieure à celle des recettes : + 11,3%. Les dépenses qui augmentent le plus sont celles qui touchent à l'administration (+21,6%). Mais cet essor est dû, pour 75%, à deux festivals qui ont vu leur statut se transformer radicalement.

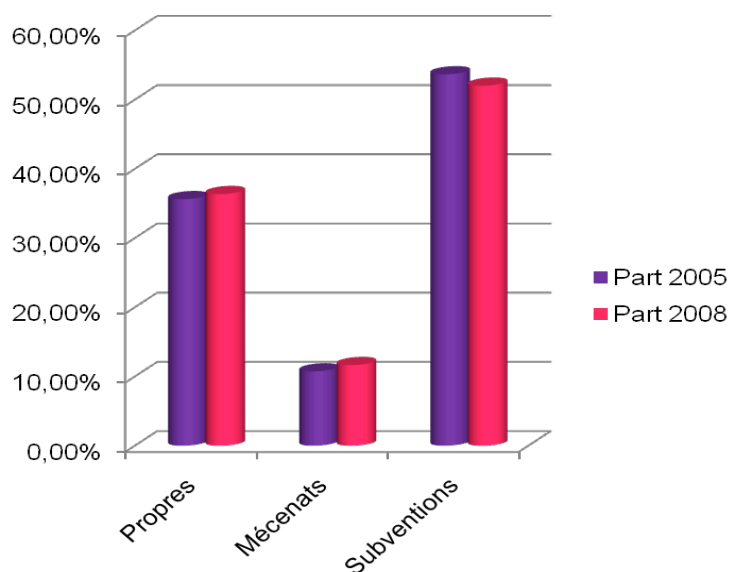
Par contre, les dépenses de communication baissent de façon significative (-20,5%) et plus étale dans l'ensemble de l'échantillon.

Les frais artistiques, qui progressent en volume, le font moins vite que l'ensemble (+4%). Du coup, leur part relative dans les dépenses est en régression.

Les frais techniques ont connu une augmentation soutenue (+11,3%).



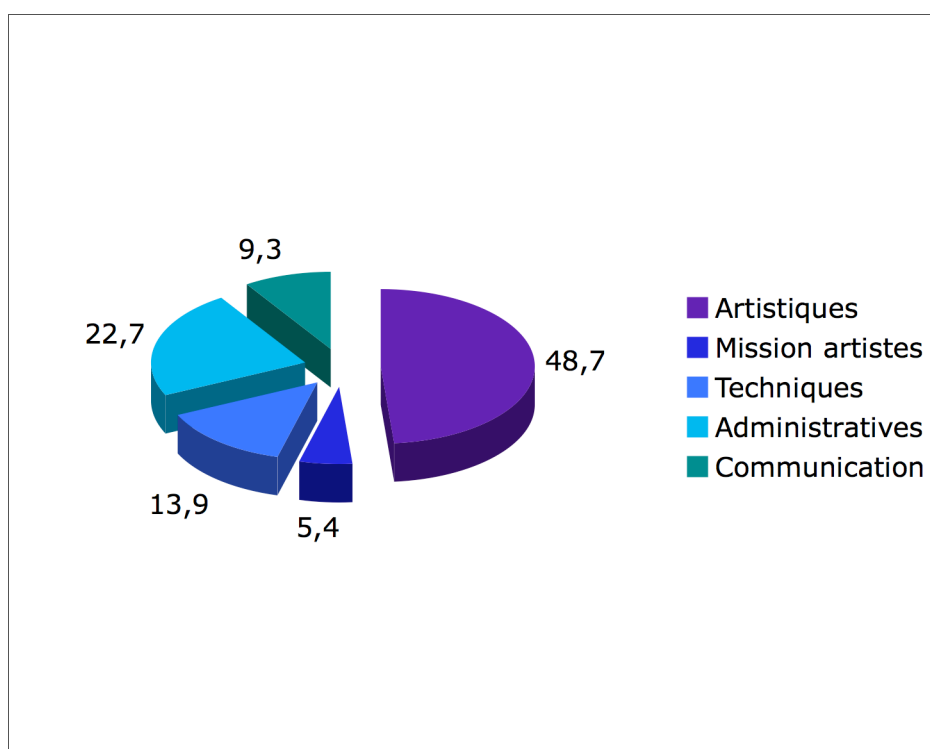
Répartition des Recettes

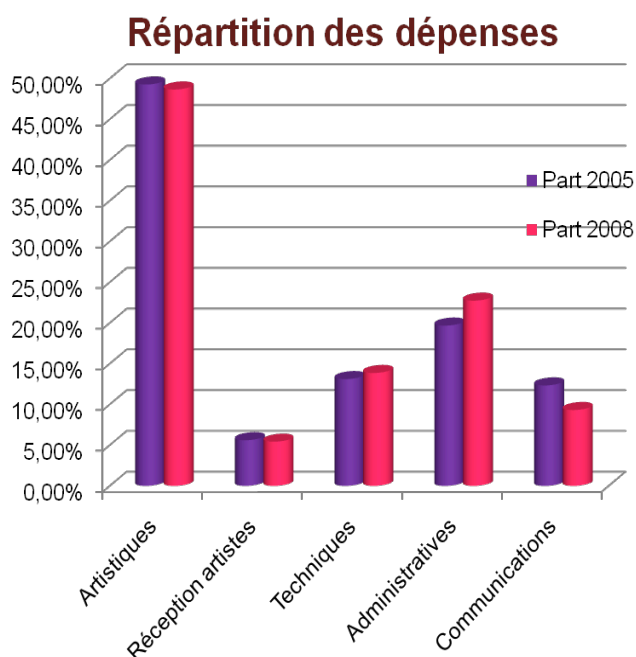


En part relative, on peut constater un certain déplacement depuis les subventions vers les ressources propres et le mécénat. Celui-ci continue de dépendre des configurations territoriales et des histoires particulières qui relient les mondes de l'entreprise privée ou mixte et de la culture.

Notre focale languedocienne est là pour nous le rappeler : une région sans tradition industrielle et dépourvue d'un réseau d'entreprises privées solidement implantées ne parvient que difficilement à attirer la contribution du mécénat. Celui-ci est en baisse en Languedoc-Roussillon, tandis que les subventions sont, relativement et en chiffres absolus, en nette hausse.

Les dépenses des festivals en 2008





Total dépenses : + 11,3%

Frais artistiques : + 4%

Missions-réceptions : +1,9%

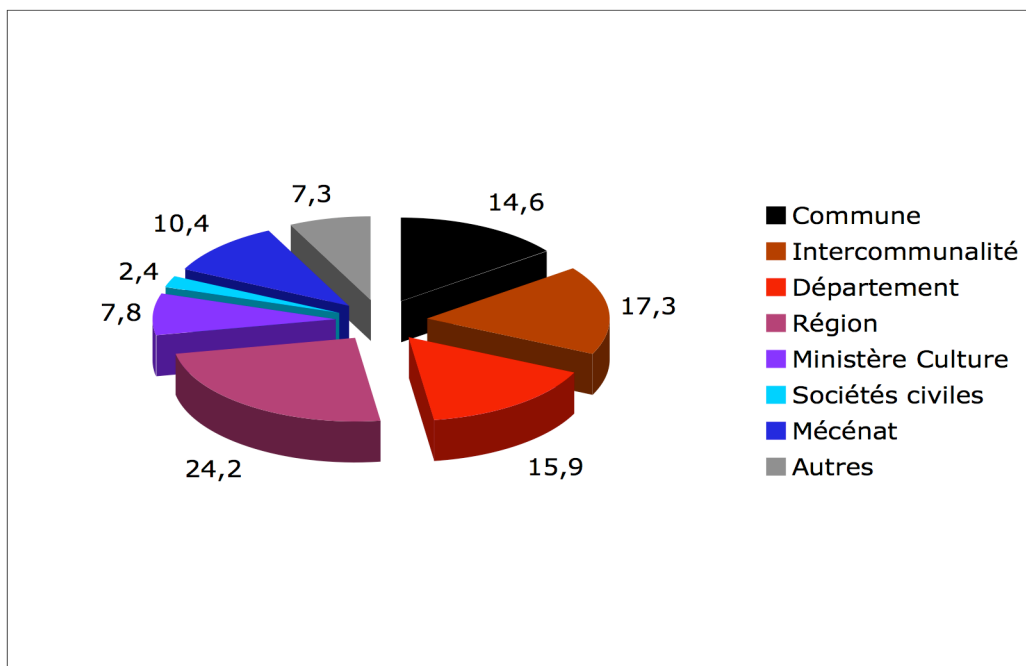
Frais techniques : +11,3%

Frais administratifs : + 21,6%

Frais de communication : - 20,5%

5. Le Partenariat des festivals

Les festivals sont plus que jamais des machines partenariales. L'augmentation générale de la contribution des partenaires (+10,5%) va de pair avec des transformations à tous les niveaux. La commune (-21,7%) cède le pas face à l'essor de l'intercommunalité (+57,1%). Le Département, naguère premier financeur des festivals, est en recul de 20,4%, tandis que la Région ne cesse de s'affirmer : + 35,1%. L'État est, en tant que ministère de la Culture, assez stable (-0,6%), avec un financement plus régionalisé encore qu'en 2005. Les sociétés civiles et de droit contribuent également davantage (+18,2%), ainsi que le mécénat (+17,6%). Parmi les partenaires en recul, hors la commune et le département, on trouve les autres ministères, l'Union européenne, les associations d'amis des festivals, et les autres partenaires. On pourrait donc en déduire une sorte de resserrement du partenariat autour du carré suivant : collectivités territoriales, État, Mécénat et Sociétés Civiles de droit. C'est un resserrement thématique qui conduit à éloigner des acteurs plus « généralistes » de l'action publique.



Répartition 2008 du partenariat des festivals

Ainsi que l'on peut l'observer sur le tableau suivant, le partenariat ne suit pas la même évolution en fonction des trois grands secteurs festivaliers de notre échantillon.

La chute du département s'explique principalement par le déclin de son implication dans les festivals de danse, et par le transfert d'un gros soutien institutionnel, dans une région et pour un seul festival, depuis les conseils généraux vers le conseil régional. Ce transfert explique plus des deux tiers du recul du financement départemental dans les festivals. On note par ailleurs qu'il progresse encore, en 2008, dans le financement des festivals de musiques savantes et de musiques actuelles.

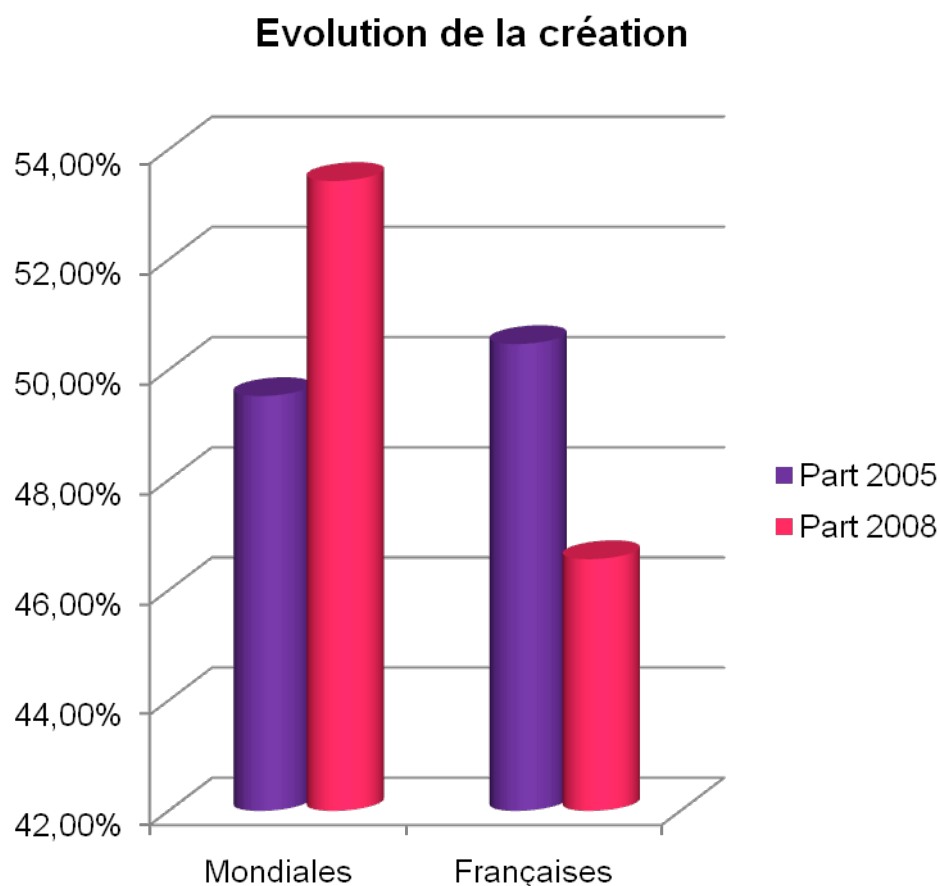
D'un autre côté, on note que la régionalisation est croissante et commune aux trois secteurs. L'analyse de notre échantillon languedocien nous montre, en l'espèce, le cas d'une très forte croissance de l'implication du conseil régional, dans un contexte de relative stabilité de l'appui du ministère de la culture, en région, en faveur des festivals. Il est intéressant, enfin, de noter que la progression globale du soutien public va de pair avec, de chaque côté, une diminution du nombre de festivals aidés. Soutien accru et concentration des financements permettent de comprendre pourquoi la thèse du retrait des financements publics est à la fois vraiment ressentie et, pourtant, inexacte.

Partenaire	ÉVOLUTION 2005-2008	Musiques Savantes	Musiques Actuelles	Danse
Intercommunalité	+ 58,7%	-	+	+
Région	+ 35,1%	+	+	+
Sociétés de droit	+ 18,2%	+	-	+
Mécénat	+16,6%	+	-	+
Ministère de la Culture	-0,6%	-	+	-
Département	-20,4%	+	+	-
Commune	-21,6%	+	+	-
Autres ministères	-28,1%	+	-	-
Associations d'amis	-37,7%	-	-	0
Autres	-60,6%	+	-	-
Union Européenne	-86,1%	-	0	+
Moyenne	+3,7%			

6. Les Aides à la Création

Nous avons mesuré la dynamique d'aide à la création de la part des festivals, en nous intéressant ici à leur action dans les domaines des créations mondiales et de premières françaises. On peut constater, sur 89 festivals recensés, qu'il y en a 46 qui sont concernés, au moins une fois, par l'une de ces deux modalités. Il y en avait 40 sur 75 en 2005. La proportion globale est donc en baisse.

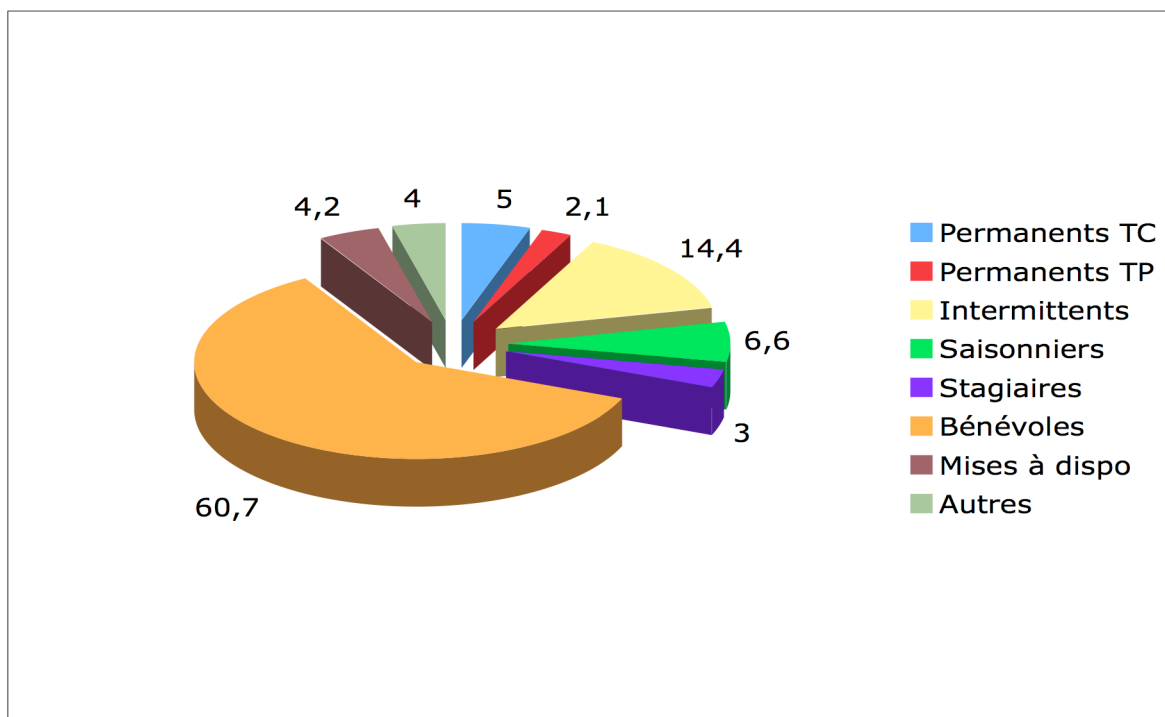
Ici encore, cette évolution, très modérée, cache des mouvements quant au type d'implication dans la création. Ce sont les créations mondiales qui augmentent (+3,8%) tandis que les premières françaises baissent (-11,2%). Du coup, on assiste à une baisse globale du nombre global de créations, de 3,8%.



7. Les emplois culturels

Les festivals restent, pour la plupart, de petites entreprises mixtes, du point de vue de la structure de leurs ressources financières. La mixité est également de mise en ce qui concerne l'emploi culturel.

Les emplois culturels sont toujours dominés par le poids des bénévoles. C'est si vrai que, pour certaines esthétiques, ils concentrent l'essentiel de la croissance de l'emploi. Celle-ci s'avère donc fragile, comme le montrent le graphique et le tableau suivants.

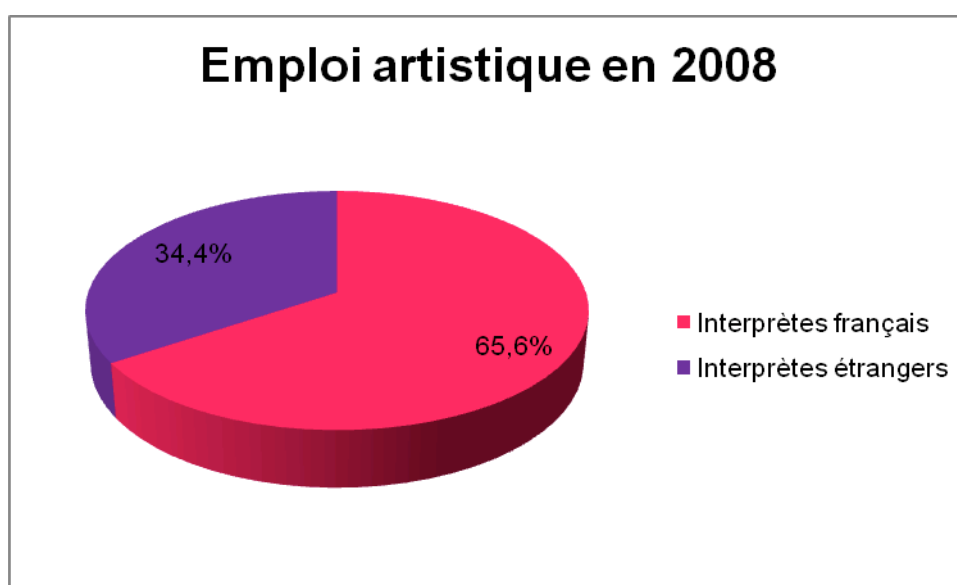


Emploi	ÉVOLUTION 2005-2008	Musiques Savantes	Musiques Actuelles	Danse
Permanent Temps complet	- 12,6%	-	+	-
Permanent Temps partiel	+ 16,0%	+	+	+
Intermittents	+ 9,6%	+	+	=
Saisonniers	+ 4,2%	+	-	+
Stagiaires	+ 7,3%	+	-	=
Bénévoles	+ 3,8%	+	=	+
Mises à disposition	+ 0,5%	-	+	+
Autres	- 15,1%	-	+	-
Moyenne	+3,7%	+ 1,5%	+3,7%	+8,5%
<i>Hors Bénévoles</i>	<i>+1,6%</i>	<i>-2,3%</i>	<i>+2,9%</i>	<i>+7,5%</i>

L'évolution de l'emploi culturel est donc plus modérée que celle des recettes et dépenses des festivals. On note surtout deux séries de contrastes. La première vise les emplois qui croissent et ceux qui baissent en nombre. La permanence à temps partie, l'intermittence et les stages sont des recours réellement croissants. Les temps complets, mises à disposition

et, surtout, les autres emplois sont en baisse parfois significative. Le triptyque bénévole-intermittents-saisonniers regroupe désormais plus de 80% de l'emploi. La seconde série de contraste concerne les nuances entre secteurs. La croissance globale de l'emploi permanent, dans les musiques actuelles, n'a pas d'équivalent dans les deux autres. Le bénévolat reste dynamique dans les musiques savantes, mais est stable dans les actuelles, et légèrement croissant en danse, où il n'est pas très développé. Le recours au stage est une modalité qui ne se dément pas (sauf un peu pour les musiques actuelles), dans un contexte où la rémunération de celui-ci est devenue la règle, à partir d'une certaine durée. L'emploi culturel n'est donc pas un clair bénéficiaire de la croissance des ressources festivalières.

8. Les emplois artistiques



<i>Emploi</i>	<i>ÉVOLUTION 2005-2008</i>	<i>Musiques Savantes</i>	<i>Musiques Actuelles</i>	<i>Danse</i>
Artistes français	+8,1%	+5,3	+57,5	-27,2
Artistes étrangers	+ 3,8%	+3,7	+34,5	-42,2
Moyenne	+3,7%	+ 4,7%	+47,4%	-33,5%

En matière d'emploi artistique, l'évolution moyenne est strictement identique à celle de l'emploi culturel. Elle est très légèrement inférieure à la croissance, pourtant modérée, des frais artistiques dans les dépenses des festivals. On ne note donc pas de baisse significative (au moins en moyenne) des rémunérations d'artistes. La variable d'ajustement des finances festivalières semble plus se trouver du côté des dépenses de communication. Mais ce mouvement n'est pas homogène. Si les musiques actuelles montrent, notamment du côté des artistes français, une forte dynamique d'engagement, la danse subit au contraire une décrue tandis que les musiques savantes sont légèrement plus dynamiques que la moyenne. Les artistes étrangers sont, partout, moins présents dans l'emploi artistique en 2008.

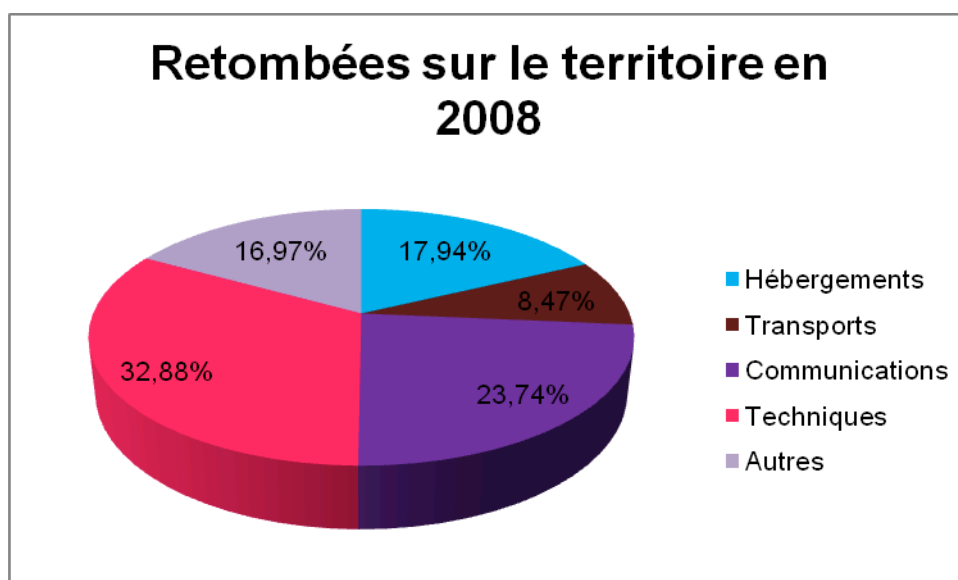
Au final, les moyennes d'emploi culturel et artistique des festivals s'établissent comme suit.

<i>Emploi</i>	<i>Total</i>	<i>Musiques Savantes</i>	<i>Musiques Actuelles</i>	<i>Danse</i>
<i>Emploi culturel moyen*</i>	26	21	32	44
<i>Emploi artistique moyen</i>	198	225	161	81

* hors bénévoles

9. Les retombées directes

Les retombées directes des festivals sur leur territoire ont fortement augmenté entre 2005 et 2008. Les festivals de cet échantillon ont dépensé localement un total de 10 611 650 €, soit plus de 25% des dépenses, et une retombée moyenne de plus de 145 000 € par festival. En 2005, ce montant était de 122 000 € en moyenne.



Les retombées ont donc une tendance nettement croissante à se localiser, sans pour autant que la partie artistique fasse l'objet d'une telle démarche. C'est donc bien plus de la moitié des dépenses « localisables » qui sont, de fait, réinjectées sur le territoire du festival. Cette

localisation croissante doit cependant être ramenée à de justes proportions. Le phénomène doit beaucoup à la très forte augmentation des retombées de deux festivals, Montpellier Danse et Automne en Normandie. Le premier, parce que désormais chargé aussi d'une saison chorégraphique, intègre dans ses retombées une importante masse salariale ; le second, entre 2005 et 2008, a connu un changement de statut : l'association loi de 1901 a cédé la place à un Établissement Public de Coopération Culturelle, avec une amplification très nette de ses actions.

Resserrement des partenariats, croissance des ressources propres et des dépenses culturelles et artistiques sont le signe d'une activité toujours importante des festivals dans l'offre artistique française. Le maintien des retombées culturelles et artistiques de l'emploi, et la localisation croissante des dépenses festivalières font des festivals un instrument des politiques culturelles des collectivités territoriales et de l'État. L'évolution de certains indicateurs montre cependant quelques tendances moins favorables. La diminution relative des frais artistiques, l'essoufflement des dynamiques d'aide à la création, une croissance des dépenses supérieures à celle des recettes sont des signes de fragilité artistique et financière des festivals. Cette leçon, tout comme la précédente, mérite d'être appréciée différemment selon les festivals.

Comme on l'a vu, en effet, la diversité des événements continue d'être la règle, et le ballet des moyennes et médianes toujours nécessaire pour isoler l'influence cruciale de tel ou tel grand festival qui expliquerait à lui seul une évolution, ou un changement plus limité qu'apparemment.

Ces évolutions sont d'autant plus importantes à souligner que l'année 2008 était le prélude à une vaste réforme des finances locales, et, sans doute, à une refonte de l'administration territoriale. Si la clause de compétence générale, dans le domaine culturel, ne semble pas menacée, l'impact global des réformes est un enjeu plus que jamais fondamental des politiques festivalières, en ce qu'elles doivent aux capacités politiques et financières des collectivités territoriales une bonne partie de leur vitalité.